Causse et Diège - Actualités

Bulletin d'information municipal - Edition juin 2015

Renseignements

Mairie

Lundi, mardi, jeudi
11H00 à 12H00 - 14H00 à 17H00
Samedi 9H00 à 12H00
Tél. 05 65 64 66 47
www.causseetdiege.fr

* * * * *

Agence postale de Loupiac

Lundi 09H00 à 12H00
Mardi 13H30 à 16H00
Mercredi 09H00 à 12H15
Jeudi 09H00 à 12H30
Vendredi 13H30 à 16H00
Tél. 05 65 64 61 70

* * * * *

Agence postale de Gelles

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
08H30 à 12H00

Samedi 09H00 à 12H00

« Point info Mairie »
« Bibliothèque »
ouverts aux mêmes horaires
Tél. 05 65 64 61 12

* * * * *

Déchetterie :

Lundi, jeudi - 14H00 à 18H00

Mardi, mercredi, vendredi
09H00 à 12H00 - 14H00 à 18H00

Samedi
09H00 à 12H00 – 14H00 à 17H00

* * * * *

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Allo médecin : 3690

Le mot du Maire

Nos communes rurales devront faire preuve de beaucoup de détermination, pour envisager sans préjugés des solutions concrètes au service du plus grand nombre des administrés.

Depuis un an maintenant, le conseil municipal s'est organisé en groupes de travail avec des compétences bien définies. Les principaux axes de travail sur des thèmes très différents sont aujourd'hui fléchés :

- continuer à développer la politique "petite enfance" et les services induits,
- poursuivre les démarches relatives à la mise en sécurité de Gelles,
- réussir l'implantation de Nutergia,
- continuer le travail sur l'attrait touristique.

Nous restons extrêmement mobilisés, afin de trouver les solutions et prendre les bonnes décisions inhérentes à ces principaux axes de réflexion. C'est dans un cadre financier contraint, que nous devons prendre toutes les initiatives utiles pour améliorer l'efficacité de la gestion publique.

Malgré l'embauche d'animateurs périscolaires, malgré les travaux liés à la viabilisation du terrain du Serignagou et à l'accroissement des effectifs de notre école, nous avons pu cette année encore éviter l'augmentation des impôts. Les subventions attribuées par les différents partenaires (région, département, état) pour les projets cités restent intéressantes ; elles nous permettent de diminuer la part communale dans un plan de financement prévu.

L'analyse financière des comptes de la commune, révèle un taux d'endettement par habitant correct et une capacité d'autofinancement satisfaisante. Nous devons rester vigilants sur les dépenses de fonctionnement, car nous savons que les recettes seront encore affaiblies par la baisse des dotations de l'Etat.

La municipalité souhaite, avec la collaboration des forces vives de la commune et la compréhension de chacun, poursuivre et conforter les projets de développement et d'aménagement, affirmant ainsi sa politique de défense des services ruraux et des intérêts communs.

Tout en concluant, je vous invite à profiter, durant la période estivale qui s'annonce, des nombreuses animations proposées par les associations de notre commune.

Serge Masbou

Commissions locales

GROUPES DE TRAVAIL "COMMUNE"				
Serge Masbou	**Yves Favre**	**Jasmine Soulie**	**Alain Chayrès**	**Christian Lac**
Finances	**Voirie**	**CCAS**	**Associations**	**Tourisme**
Masbou Serge, Benaben Marylin, Carriere Lionel, Chayrès Alain, Favre Yves, Lac Christian, Raynaud Eric, Soulie Jasmine	Favre Yves, Bergon Pascal, Gondon Pierre, Serieyssol Vincent	Soulie Jasmine, Delaire Isabelle, Masbou Serge, Poux Angélique, Raynaud Eric Extérieurs : **Loupiac** : Costes Maryse, Issalis Jacqueline **Gelles** : Gibergues Anne, Nicot Elise	Chayrès Alain, Lac Christian, Gres Claude, Poux Angélique	Lac Christian, Carriere Lionel, Chayrès Alain, Serieyssol Vincent
Impôts	**Bâtiments communaux**	**Ecole**	**Communication**	**Culture Jeunesse Bibliothèque**
Masbou Serge, Bergon Pascal, Carriere Lionel, Delaire Isabelle, Soulie Jasmine	Favre Yves, Bergon Pascal, Gondon Pierre, Gres Claude, Serieyssol Vincent	Soulie Jasmine, Benaben Marylin, Delaire Isabelle, Masbou Serge, Raynaud Eric Partie technique : Favre Yves, Gondon Pierre, Lac Christian	Chayrès Alain, Pinet Alain, Raynaud Eric, Soulie Jasmine	Lac Christian, Benaben Marylin, Poux Angélque, Raynaud Eric, Soulie Jasmine
Urbanisme Economie	**Environnement Cœurs de village**			**Salles des fêtes**
Masbou Serge, Bergon Pascal, Carriere Lionel, Delaire Isabelle, Favre Yves	Favre Yves, Gondon Pierre, Pinet Alain, Poux Angélique, Serieyssol Vincent			Loupiac : **Lac Christian**, Gondon Pierre Gelles : **Benaben Marylin**, Serieyssol Vincent
Rythmes scolaires				
Masbou Serge, Benaben Marylin, Delaire Isabelle, Raynaud Eric, Soulie Jasmine				

Correspondants et référents communaux

Correspondants et référents communaux				
Correspondant Tempête	Titulaire	Gondon Pierre	05 65 64 66 61	06 07 91 68 43
	Suppléant	Favre Yves	05 65 63 00 83	06 30 09 06 81
Correspondant Défense	Titulaire	Pinet Alain		06 18 44 76 75
Délégué au SMICA	Titulaire	Raynaud Eric	05 65 64 10 68	
Correspondant Sécurité routière	Titulaire	Favre Yves	05 65 63 00 83	06 30 09 06 81
Référent Environnement	Titulaire	Chayrès Alain	05 65 64 69 07	

Le « Correspondant Tempête »
En cas de tempête, il fait le lien entre la mairie et l'ERDF. Avec le maire, il est le seul autorisé à joindre la cellule de crise ERDF et la Sous-préfecture.

Il assure la liaison avec la base ERDF et accompagne les équipes d'intervention pour accélérer les dépannages.

Le « Correspondant Défense » a vocation à développer le lien « Armée – Nation ». Il est à ce titre pour sa commune, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Le « Délégué au SMICA » représente la Collectivité auprès du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Informatisation des Collectivités de l'Aveyron (SMICA).

Le « Correspondant sécurité routière » assiste le Maire en devenant l'interlocuteur privilégié de la Préfecture et des acteurs concernés (institutions, conseil départemental, experts…). Il élabore le bilan de la sécurité routière sur la commune et recherche les solutions adaptées pouvant s'inscrire sur le plan départemental d'action de sécurité routière (PDASR).

Le « Référent Environnement » est l'interface entre le SYDED et la commune, pour faciliter la mise en place de certaines actions. Il apporte un appui local aux actions déjà menées par le SYDED et contribue à amplifier leur impact.

Le budget 2015

BUDGET 2015			
SECTION FONCTIONNEMENT		**SECTION INVESTISSEMENT**	
DEPENSES		**DEPENSES**	
Charges à caractère général	112 600,00 €	Opérations d'équipement	76 069,58 €
Charges de personnel	185 300,00 €	Remboursements emprunts	34 186,00 €
Atténuation de produits	23 647,00 €	Solde d'exécution reporté	215 683,42 €
Charges de gestion courante	48 588,00 €		
Charges financières	16 423,00 €		
Charges exceptionnelles	50,00 €		
Dépenses imprévues	5 000,00 €		
Virement section "investissement"	81 994,00 €		
Opération d'ordre (transfert entre sections)	494,53 €		
TOTAL	**474 096,53 €**	**TOTAL**	**325 939,00 €**
RECETTES		**RECETTES**	
Produits des services divers	101 450,00 €	Subventions d'investissement	57 833,00 €
Impôts et taxes	158 153,00 €	Dotations diverses	21 163,06 €
Dotation et participation	193 236,00 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	113 290,94 €
Autres produits de gestion courante	21 257,53 €	Produit des cessions d'immobilisations	51 658,00 €
		Virement de la section "Fonctionnement"	81 994,00 €
TOTAL	**474 096,53 €**	**TOTAL**	**325 939,00 €**

DESIGNATIONS	Taux communal		Taux moyen départemental	Taux moyen national
	2014	2015		
Taxe d'habitation	9,04%	9,04%	19,03%	23,25%
Taxe foncière bâtie	16,07%	16,07%	20,19%	20,20%
Taxe foncière non bâtie	78,26%	78,26%	83,44%	48,53%

Total des taxes perçues par la commune : **153 153 €**

Etat-civil

12 naissances ont été enregistrées dans la commune en 2014, 3 décès sont à déplorer et 2 mariages ont été célébrés.

Listes électorales

568 électeurs (278 hommes – 290 femmes) étaient inscrits sur la liste électorale, au 28 février 2015. Afin de pouvoir voter localement aux prochains scrutins, l'inscription doit être faite en mairie avant le 31 décembre. La personne doit être domiciliée sur la commune, ou y être contribuable depuis plus de 5 ans.

Téléthon - Reversements

Historique des montants reversés à l'AFM au cours des années antérieures :

2008 : **3 000 €**

2009 : **910 €**

2010 : **1 025 €**

2011 : **4 000 €**

2012 : **3 801 €**

2013 : **2 400 €**

2014 : **4 200 €**

Téléthon 2014

L'association « Passion moto verte » avait organisé pour l'occasion une randonnée, à laquelle ont participé de nombreux motards.

La participation de « Miss Quercy-Rouergue 2014 », a été très remarquée et les enfants étaient fiers de poser à ses côtés.

Le repas du soir a, comme à l'habitude, rassemblé de nombreux convives pour une soirée sympathique et animée.

Les randonneurs du dimanche étaient là également, en dépit d'une météo pas très engageante.

Les bénéfices des manifestations organisées au cours des deux journées, ont permis de reverser à l'AFM (Association Française contre les Myopathies), près de **4 200 €**.

Bâtiments communaux

Les escaliers extérieurs de la salle socio-culturelle de Loupiac ont été rendus plus sûrs. Les rondins de bois posés lors de la création du bâtiment étaient particulièrement glissants les jours humides. C'est pourquoi nous avons posé des nez de marche en tôle à larmes rendant l'utilisation des escaliers moins problématique. Les 2 escaliers sont munis de main-courante. Un garde-corps a été posé sur le mur du grand escalier.

Ces travaux ont été réalisés afin d'améliorer l'accès à cette salle en toute sécurité.

Sur la route qui part de Marieu en direction du cimetière de St Loup nous avons engagé une opération d'élargissement de la voirie afin d'apporter une certaine sécurité aux utilisateurs de cette voie. Un muret en pierres a été construit sur une longueur d'une soixantaine de mètres, pour retenir le jardin d'une propriété. Des travaux de terrassement importants sont en cours.

Dans un souci d'amélioration du visuel de la traversée de Salvagnac, un muret en pierres d'une vingtaine de mètres de longueur a été érigé, en gardant le même esprit que l'ensemble de la traversée avec ses murs en pierres sèches.

Un abri de jardin en parpaings a été construit à proximité de la petite maison derrière la salle polyvalente de Gelles. Cet abri a été édifié en harmonie avec la maison.

De belles réalisations des employés communaux.

Le Presbytère de Cassanus
(**115 000 €**)

Le presbytère de Cassanus inoccupé depuis le 31-12-2013, ainsi que l'ancienne Poste de Loupiac, ont été mis en vente et cherchent toujours acquéreur.

L'ancienne Poste de Loupiac
(**65 000 €**)

Ecole

La démographie croissante de ces dernières années, cumulée à l'arrivée de locataires avec des enfants, nous oblige à reconsidérer la capacité d'accueil du bâtiment actuel.

A la rentrée 2015 et/ou en cours d'année, plus de 90 enfants seront scolarisés. Pour 2016 et 2017, l'effectif sera encore bien supérieur.

Il faut donc penser à créer une salle pour accueillir les petits nés en 2012 et ceux nés en début d'année 2013.

La cantine et le réfectoire trop exigüs à ce jour, devront être agrandis. Ce sera fait dans la salle polyvalente.

Les activités péri scolaires y auront toujours lieu les mardis et vendredis, de 15H00 à 16H30.

Les associations locales et les particuliers de la commune pourront la louer, pour des évènements festifs. Ces locations se feront sur dérogation et dans des conditions précisées en mairie, en fonction de l'état d'avancement des travaux.

La nouvelle cuisine sera réservée exclusivement à la restauration scolaire.
La partie contigüe avec point d'eau, frigo et lave-vaisselle, sera accesible à tous les usagers de la salle.

Un bâtiment de stockage pour le mobilier et le péri scolaire, sera construit en alignement du pigeonnier. La cave en dessous de la bibliothèque sera creusée et aménagée, pour que les associations puissent y ranger matériel et vaisselle.

A l'école, la cantine et le réfectoire seront transformés en salle de classe, pour les CP et CE. La classe actuelle pour ces 2 sections est actuellement saturée, vu le nombre d'enfants.

La municipalité, en accord avec les enseignantes, a toujours accueilli les enfants de 2 ans (pour les parents intéressés). Une réflexion est menée à ce jour avec l'académie, la CAF, la PMI et Jeunesse et sports, pour créer un espace pour ces petits.

La maternelle actuelle arrive à sa capacité d'accueil maximum.

Cette démarche de restructuration concrétise la volonté des élus, émise déjà depuis plusieurs mandats.

Ce réaménagement de l'école et de la salle polyvalente, est une décision murement réfléchie, qui n'a pas été facile à prendre par la municipalité.

Nous comprenons et assumons l'ensemble des gênes et déceptions qui pourront en découler.

Investir dans un bâtiment neuf aurait été un financement important et risqué, quand il est difficile de se projeter au-delà de 2 ou 3 ans pour cerner les effectifs.

La salle des fêtes, construite bénévolement par les habitants de Gelles, restera un bâtiment communal malgré son changement de destination.

Ces aménagements ne pourront qu'être profitables au bien-être et à l'avenir de nos enfants. Nous en sommes tous conscients et responsables, et mettons tout en œuvre pour éviter le départ de ces petits vers des communes environnantes.

Permis Internet

Lundi 4 Mai, Marc Lefebvre, représentant la Gendarmerie nationale de Capdenac-Gare, a remis le 'Permis Internet' à chacun des vingt élèves de CM2, dont Sandrine MASSIP est l'institutrice à l'école à Gelles.

Le « Permis Internet » pour les enfants est un programme pédagogique de responsabilisation des enfants et des parents, pour un usage Internet plus vigilant, sûr et responsable.

Accueil de loisirs

Rétrospective :

Grâce à tous nos efforts notre structure prend aujourd'hui toute sa dimension, avec l'aide de nos partenaires institutionnels (Jeunesse et Sports, la CAF…).
Fin 2014, la demande de subventions pour l'achat d'équipements déposée auprès du Conseil d'Administration de la CAF Aveyron, a été retenue pour un montant de 5 300 €. Cette subvention a permis la réalisation d'un jardin pédagogique, aménagé dans l'enceinte de l'école. Il sera utilisé pendant tous les temps scolaires, péri et extra scolaires.

Côté périscolaire :

Les périodes se sont enchainées, de vacances à vacances, autour de quatre thèmes déclinés par l'équipe d'animation :

- Tout d'abord la peinture a été à l'honneur avec entre autres la peinture du totem, mis en place dans la cour de l'école et dévoilé lors de l'inauguration de l'accueil de loisirs, en octobre 2014.

- En attendant Noël, les enfants ont habillé le sapin mis à leur disposition dans la salle polyvalente de Gelles. Ils ont aussi préparé un spectacle qu'ils ont offert aux ainés et aux familles.

- Le début d'année a été source de création, de couleur et de joie, avec la préparation du carnaval qui a réuni petits et grands sous une pluie de confettis. Ce premier carnaval sur la commune fut une grande réussite. Que soient ici remerciés, les membres du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS), qui ont œuvré en partenariat avec l'accueil de loisirs, pour que cette fête laisse des souvenirs inoubliables.

- Jusqu'aux vacances de printemps, les enfants ont rencontré Monsieur Lacombe, créateur du jeu « La Pétanque aux dés ». Ils ont ensuite mis tout leur talent dans la création de jeux de sociétés et de leurs règles, pour ensuite y jouer ensemble, toutes générations confondues.

L'année scolaire tire à sa fin, et l'heure des préparatifs de la kermesse a sonné.
L'équipe de l'accueil de loisirs s'associe à son organisation, elle vous réserve quelques surprises dans la cour de l'école.

Les mercredis aussi ont été forts en émotions, riches en créations, diversifiés en sorties, interventions et rencontres.

Les animateurs proposent aux enfants, jusqu'à fin juin, des activités innovantes faisant appel à tous leurs sens, afin d'éveiller leur curiosité et leur soif de découverte. Une fois par mois et par groupes d'âge, ils ont chevauché poneys et chevaux. Ils ont aussi été initiés à la voltige, après avoir prodigué avec beaucoup de tendresse, tous les soins nécessaires à leur monture.

Tous les mois, les anniversaires ont été fêtés autour de gâteaux que les enfants ont cuisinés. Et les plus jeunes direz-vous…ils ont tous partagé ces moments de bonheur après une sieste bien méritée (plus de 50 % des enfants inscrits ont moins de 6 ans).

Pendant les vacances de printemps, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes pour répondre à une attente, et ainsi offrir un nouveau service.

La première semaine, les enfants ont pu se mettre dans la peau de petits jardiniers. Ils se sont initiés au jardinage et pourront, dans quelques semaines, déguster les fraises, radis, salades et tomates qu'ils ont semés ou plantés.

Pendant la deuxième semaine, Grégoire et Linda ont apporté dans leurs malles une pléiade d'accessoires de cirque. En un tour de foulards, ils ont répandu du rêve à travers la salle. Les enfants ont glissé sur le fil du funambule, lancé quilles et balles et fait rouler le diabolo.

Malheureusement, le manque d'inscriptions et le désengagement de certains ont obligé la structure à fermer certains jours, ce que nous regrettons tous.

Merci encore à tous ceux qui se sont impliqués dans notre action, et bienvenue à tous ceux qui auront envie de nous rejoindre, pour partager des moments de joie et d'authenticité. Merci à tous les intervenants bénévoles, à tous les ainés qui nous ont honorés de leur présence tout au long de cette année scolaire.

En attendant de vous retrouver, tous et plus encore, pour transmettre votre savoir-faire, échanger des moments conviviaux, pleins de mots, de rires d'enfants, d'émotion et de fraternité, nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances …

Rendez-vous en septembre !

CCAS

Le Comité Communal d'Action Sociale a pour mission d'aider les plus défavorisés. Aujourd'hui, compte tenu du développement social local, ses interventions sont élargies de façon à permettre à la solidarité locale de s'exercer de façon pérenne.

Ainsi, ses interventions de proximité s'orientent vers les publics fragiles. L'accompagnement des personnes âgées isolées, l'aide aux enfants pour l'accès à l'éducation et à la culture ainsi qu'aux familles, en développant une politique de l'enfance.

Une des missions du CCAS est d'informer les administrés de la commune, de la nature et de l'étendue de leurs droits. Il est ainsi possible de mieux les accompagner dans leurs démarches sociales et administratives, en luttant contre l'exclusion.

Le CCAS doit cependant se conformer à trois principes fondamentaux :

- N'intervenir qu'au bénéfice de personnes résidant sur la commune
- N'intervenir que dans le cadre d'actions sociales
- Apporter une égalité de traitement à tous les dossiers

Le CCAS rappelle qu'il se tient à la disposition des personnes souhaitant déposer une demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie à Domicile (APA), au Conseil Général. Les dossiers à constituer sont à retirer en mairie.

D'autre part, le CCAS a été sollicité par le Conseil Général et le SIEDA, pour établir une liste de personnes vulnérables soit par suite de leur isolement, de leur état de santé, ou de leur grand âge.

Cette liste a pour objectif de localiser plus facilement les personnes en détresse lors des coupures d'alimentation en énergie, lors des grands froids ou des sécheresses, afin de leur porter en priorité assistance.

Depuis avril 2014 le CCAS a souhaité être au plus près des personnes isolées, en permettant des rencontres festives, commémoratives et intergénérationnelles, en collaboration avec les enfants de l'école communale.

Dimanche 27-09-2014 – Les ainés se sont retrouvés autour d'un repas préparé par les membres du CCAS, aidés des membres du conseil municipal. Michel Galaret, conteur, a prolongé le temps du repas jusqu'au goûter.

Dimanche 16-11-2014 – En hommage à nos ancêtres et anonymes disparus lors de la première guerre mondiale, un documentaire de Laurent Veray a été projeté. Cette projection a été suivie d'un goûter fort sympathique.

Vendredi 19-12-2014 – En accord avec les enseignantes et l'APE, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes à nos ainés et parents d'élèves, afin de découvrir les œuvres réalisées par les enfants pendant les activités péri-éducatives. Les enfants avaient préparé pour l'occasion, un petit spectacle apprécié de tous. Le sapin de Noël avait été décoré et le Père Noël a distribué les cadeaux.

Un goûter a clôturé cette rencontre, au cours de laquelle plus de 150 personnes ont pu se retrouver et échanger. Les enfants inscrits à l'accueil du mercredi après-midi ont été fiers d'offrir les pâtisseries et gâteries qu'ils avaient préparées spécialement à l'attention de leur public.

Samedi 31-01-2015 – les ainés ont partagé la galette des rois au son de l'accordéon d'Anne Giraud, invitée d'honneur. Après avoir fredonné quelques airs, certains ont été entrainés à quelques pas de danse.

Samedi 07-02-2015 – Carnaval des enfants suivi d'un apéritif dinatoire. Atelier de maquillage, farandoles, jeux dansants, rires et chants ont fait jaillir une pluie de confettis. Les enfants ont pu déguster des crêpes, après avoir brûlé « sa majesté Carnaval », qu'ils avaient eu soin de préparer et décorer avec joie.

Vendredi 10-04-2015 – Après-midi jeux de société, lors d'une rencontre intergénérationnelle avec les enfants. Ces derniers ont été ravis d'initier les personnes présentes, aux jeux entièrement réalisés par leurs soins lors des activités périscolaires. Les petits ont montré une grande fierté, en présentant le jeu de l'oie dessiné et peint par leurs petites mains.

Quelques évènements à retenir pour la fin de l'année 2015 :

Samedi 13-06-2015 – 2ème rencontre intergénérationnelle avec les ainés, les enfants et leurs parents, autour de jeux de société fabriqués par leurs soins, suivi d'un pot convivial.

Septembre – Repas des ainés

Novembre – Pièce de théâtre

Décembre – Rencontre intergénérationnelle avec les enfants pour célébrer Noël.

Bibliothèque

Dans un souci permanent de répondre aux demandes des jeunes lecteurs, la bibliothèque s'est abonnée depuis le mois de mai, aux magazines interactifs sur CD-Rom « Toboclic » pour les 5-8 ans et « Mobiclic » pour les 8-13 ans (éditions Milan).

La collection complète des aventures de « La cabane magique », sera bientôt également disponible.

On trouve désormais de nombreux livres, spécialement étudiés pour les enfants qui apprennent à lire.

Tous les 2 ans, la bibliothèque en partenariat avec l'école, finance l'achat de sélections de livres pour le « Prix des incorruptibles ».

La bibliothécaire propose à l'intention des enfants, des animations pour lesquelles elle a reçu une formation spécifique :

Le tapis de lecture :
Sur le thème « Les couleurs » ; l'animation est menée en 2 groupes de 11 enfants, 2 jeudis successifs, pendant environ 30 minutes. A l'aide du tapis, d'un accessoire et de berceuses ou comptines, on attire l'attention de l'enfant pour lui présenter des livres en rapport avec le thème choisi, pour l'inciter à la lecture.

Le kamishibaï :
L'album « Le bonhomme kamishibaï », permet d'expliquer aux enfants l'origine de ce théâtre ambulant japonais, très en vogue jusqu'en 1950 et que l'on pourrait comparer à notre Guignol français.
Délaissé à l'apparition de la télévision, il reste très utile et très apprécié des enfants pour des présentations ludiques et animées.

La bibliothécaire a participé en outre, aux formations « L'éducation artistique et culturelle » et « Créer avec les fruits du désherbage ».

La bibliothèque dispose également d'un ordinateur connecté à Internet, qui est à la disposition du public. Les règles d'utilisation de cet ordinateur, sont consultables sur place.

La municipalité a alloué un budget de 2500 € à la bibliothèque, pour l'achat de livres, documentaires etc…

De nouveaux rayonnages complèteront prochainement le mobilier actuel.

Que soient ici remerciés les donateurs pour les ouvrages qu'ils ont cédés, ainsi que les bénévoles pour le travail effectué au sein de la bibliothèque.

Logo Causse et Diège

La création d'un logo communal, a été évoquée lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée à Gelles le 11 janvier dernier.

Pour sa réalisation, il est fait appel à l'inspiration et à l'esprit créatif, de tous les habitants de la commune de Causse et Diège.

Toute personne intéressée par ce projet est invitée à soumettre sans attendre, ses propositions auprès du secrétariat de la Mairie.

Libre cours est laissé à l'imagination, tant dans les formes que dans les couleurs.

Un jury composé de membres de la Municipalité et d'habitants de la commune, retiendra le logo lui paraissant le plus représentatif, après examen des réalisations transmises.

Le logo retenu, deviendra alors le logo officiel de la commune de Causse et Diège et son auteur sera mis à l'honneur lors d'une réunion publique.

La date limite de réception de vos propositions est fixée au **30 septembre 2015.**

Cœur de village de Loupiac

Tous les travaux concernant l'opération du cœur de village de Loupiac sont maintenant terminés.

Un travail important de restauration des 3 faces du clocher de l'église a été réalisé. En effet le temps et les intempéries ont eu raison du jointement des pierres. L'exécution a été confiée à un spécialiste du travail de la pierre. Nous en avons profité pour poser des grillages sur les abats son et l'espace entre le haut du clocher et le toit, dans le but de limiter les intrusions de pigeons responsables d'une désagréable pollution.

C'est la même entreprise qui a rénové les pierres du monument aux morts et repeint la sculpture qui orne ce monument.

Les espaces verts et des bancs mettent la dernière touche à l'ensemble de la réalisation.

En plus du stationnement sur le parvis de l'église réservé aux handicapés lors des offices religieux un autre emplacement accessible de façon permanente réservé aux handicapés a été matérialisé sur le parking à droite en entrant dans le village par la départementale.

Nous avions bon espoir de mettre en place les containers semi-enterrés avant la fin 2014 mais des problèmes techniques, logistiques et d'organisation indépendants de notre volonté nous imposent de repousser à une date ultérieure la résolution de cette partie du projet.

Les places de parking en enrobé sont en nombre suffisant, celles-ci étant rarement occupées en totalité. Les habitants sont invités à les utiliser, en lieu et place des zones encastinées, appelées à se dégrader beaucoup plus rapidement.

Ralentissement à Gelles

Pour des raisons évidentes de sécurité, liées à la proximité de l'école et à l'étroitesse de la route en certains endroits, la vitesse a été limitée à 30 km/h dans la traverse de Gelles.

Pour éviter les contraventions …respectez cette limitation.

Nettoyage des chemins

Le 28 mars dernier, le Comité des fêtes de Loupiac, l'association « Moto verte » et quelques habitants, se sont livrés comme ils le font chaque année, au nettoyage de chemins communaux.

En dépit d'un appel général lancé par les associations précitées, force est de constater que peu de personnes se sentent concernées par le sujet, si l'on en juge par le nombre limité de participants.

L'entretien des chemins, particulièrement ceux de notre commune qui dispose d'un immense réseau, contribue à son rayonnement touristique, en offrant d'infinies possibilités de varier circuits de randonnée et promenades bucoliques.

Les courageux étaient là en cette journée pluvieuse de travail, mais aussi de convivialité appréciée.

Rejoignez-les pour la prochaine édition, le travail effectué pourra être plus important, un travail rappelons-le … d'intérêt général !

Réseau d'assainissement de Loupiac

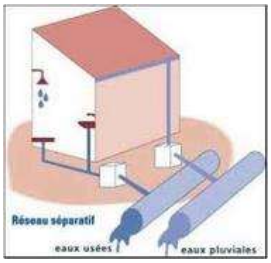

Nous constatons toujours des afflux importants et aléatoires d'eau parasite dans la station. Ces à-coups hydrauliques qui dépassent largement sa capacité maximum, ont des conséquences financières importantes sur son coût de fonctionnement.
Ce surcoût aura un impact sur les taxes et redevances d'assainissement.
C'est pourquoi nous rappelons l'interdiction de rejeter dans le réseau d'assainissement, les vides caves, les trop-pleins de puits et les descentes d'eaux pluviales.

Piscine

Gérée par le Grand Figeac, la piscine de Causse et Diège sera ouverte du 06 juillet au 23 août inclus, du lundi au samedi de 13 H00 à 19H00 et le dimanche de 14H00 à 19 H 00.

Tarifs : Adulte : 2,50 € - Enfant : 1,50 € - **Tél**. 05 65 80 43 86

Festivités communales

Dates	Manifestations	Lieux	Organisateurs
12/06/2015	Soirée Flamenco	Loupiac	"Un soleil pour tous"
20/06/2015	Fête de la musique	Territoire communal	Municipalité et associations locales
27/06/2015	Kermesse de l'école	Gelles	APE
10/07/2015	Soirée Zumba - Bal des jeunes	Loupiac	Comité des fêtes de Loupiac
11-12/07/2015	Fête de Loupiac	Loupiac	Comité des fêtes de Loupiac
24-25-26/07/2015	Fête de Prix	Prix	Comité des fêtes de Prix
22-23/08/2015	Fête de Gelles	Gelles	Comité des fêtes de Gelles
18/10/2015	Repas Stockfish	Gelles	Foyer rural
Automne (non précisé)	Sortie découverte	?	"Un soleil pour tous"
23/10/2015	Soirée châtaignes	Loupiac	Comité des fêtes de Loupiac
27-28- 29/11/2015	Fête votive de Loupiac	Loupiac	Comité des fêtes de Loupiac
5-6/12/2015	Téléthon	Loupiac	Municipalité et associations locales
19/12/2015	AG et Noël du Comité des fêtes de Loupiac	Loupiac	Comité des fêtes de Loupiac

Fête de la musique

La fête de la musique à Causse et Diège, aura lieu le samedi 20 juin prochain.
Comme pour les précédentes éditions qui ont rencontré un vif succès, l'édition 2015 comportera une randonnée pédestre reliant les 4 clochers communaux. Un circuit agréable d'une distance maximale de 18 km, qui vous conduira d'église en église et où dans chacune d'elles un concert vous sera proposé.

Départ de la salle socio-culturelle de Loupiac et retour au même endroit, où à 19H30 un apéro-concert suivi d'un repas vous sera proposé.

Location des salles communales

La location des salles communales ne pourra être effective que si les formalités administratives ci-dessous mentionnées, ont été préalablement remplies.

Formalités à remplir **3 semaines avant la date de réservation** :

- Fournir une attestation d'assurance, stipulant que votre compagnie couvre l'évènement projeté, dans la salle communale concernée.

- Fournir un chèque de caution du montant correspondant à la salle souhaitée.

2014	TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES		
Salle concernée	**Loupiac (grande salle)**	**Loupiac (petite salle)**	**Gelles**
Habitants de la commune	**150,00 €**	**100,00 €**	**120,00 €**
Associations de la commune	**40,00 €**	**20,00 €**	**30,00 €**
Extérieurs	**300,00 €**	**200,00 €**	**Non concernés**
Caution	**600,00 €**	**400,00 €**	**500,00 €**
Nettoyage (option)	**60,00 €**	**30,00 €**	**40,00 €**

La location de la salle polyvalente à Gelles, en cours de restructuration, se fera selon des règles précises, qui seront édictées en fonction de l'avancement des travaux.

La municipalité dispose d'une laveuse pour le nettoyage des salles communales. Ce service, réalisé par un employé municipal, sera facturé comme suit :

- **60,00 €** pour la grande salle de Loupiac
- **30,00 €** pour la petite salle de Loupiac
- **40,00 €** pour la salle de Gelles

Le balayage de la salle et le nettoyage des sanitaires, restent dans tous les cas à la charge du locataire.

Un état des lieux sera effectué avec un responsable, lors de la prise en compte de la salle et à sa restitution.

Environnement

Le saviez-vous ?

La composition du coût des déchets

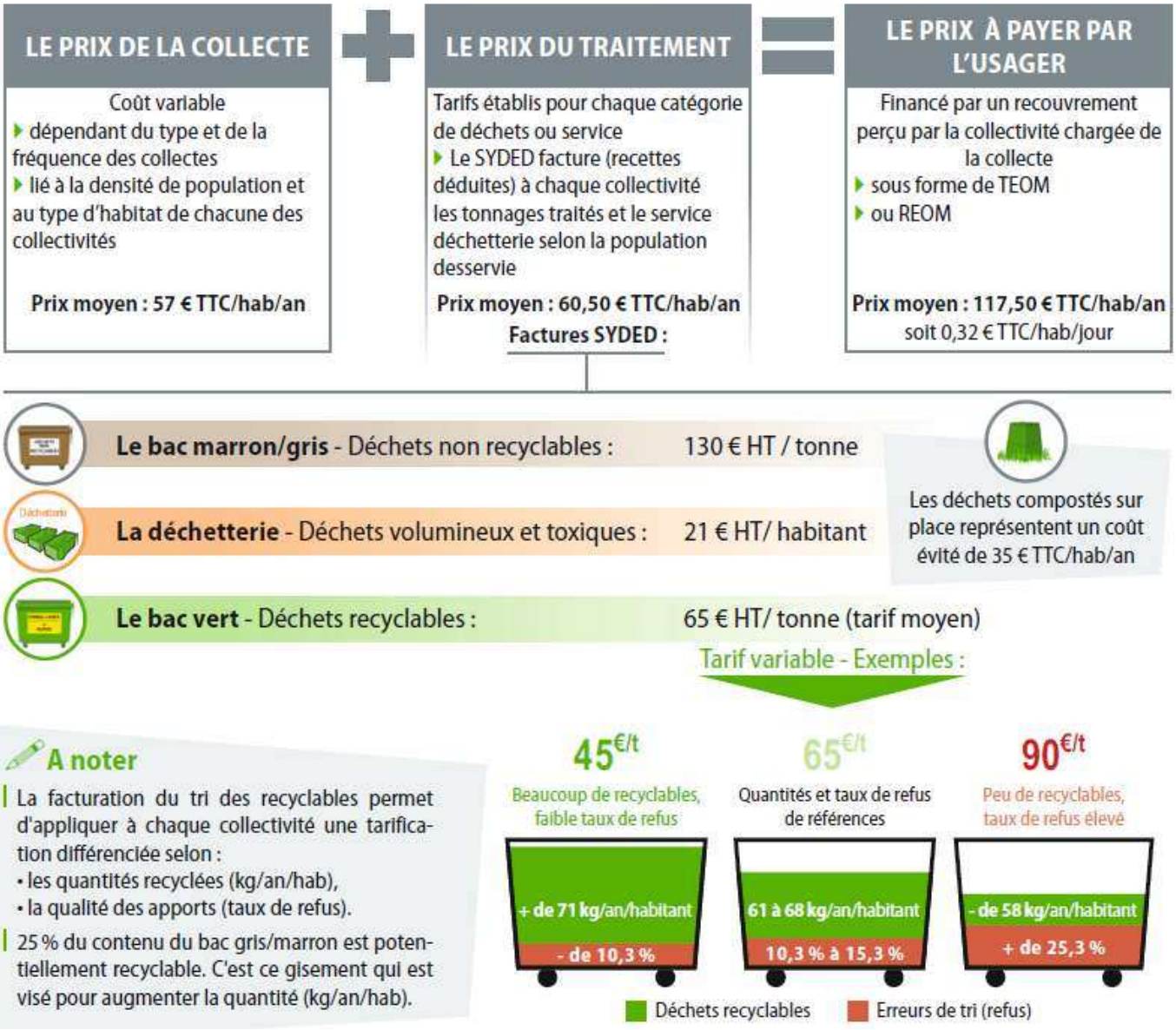

A l'échelle d'une collectivité, le prix de revient payé par habitant est donc directement impacté par le volume des déchets produits et par leur nature.

Les erreurs de tri et particulièrement le fait de mettre au recyclage des déchets qui n'ont pas à s'y trouver, est générateur d'un surcoût supporté par la collectivité.

Les volumes peuvent aisément être diminués en appliquant quelques règles :

- Démonter les cartons et emballages concernés, avant de les mettre au recyclage.
- Compacter bouteilles, canettes et autres contenants plastiques autant que faire se peut.

Cette diminution des volumes permettra de rationnaliser l'utilisation des containers mis à disposition, particulièrement en période estivale.

Les dépôts sauvages de déchets destinés à la déchetterie (voir ci-dessous), sont aussi générateurs d'un surcoût, que l'incivilité ou la paresse de certains, mettent à la charge de la collectivité.

En présence de tels dépôts, n'hésitez pas à inviter le contrevenant à plus de civisme.

Persévérer dans de tels agissements ne pourra, à terme, qu' engendrer des augmentations de taxes au niveau local.

Distribution sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles s'est faite dans la semaine 18 au 23 mai 2015.

Il ne sera plus distribué de sacs, sauf pour les propriétaires de résidences secondaires et les nouveaux habitants n'ayant pu bénéficier des distributions précitées. Les demandes éventuelles sont à formuler auprès du secrétariat de la mairie à Loupiac.

Site Internet communal

La commune de Causse et Diège dispose depuis le 28 janvier 2015, de son propre site Internet sur lequel vous pourrez trouver de nombreuses informations indispensables au niveau local.

Ce site est régulièrement mis à jour et toute information urgente y est rapidement diffusée (fermetures Mairie, Poste …)

http://www.causseetdiege.fr

Boite à idées - Suggestions

Vous avez des idées, des suggestions à faire, se rapportant à la commune, à la vie communale, à la rédaction de ce bulletin et susceptibles d'intéresser l'ensemble des citoyens !

Faites en part aux membres du Conseil Municipal. Vos idées et suggestions seront évoquées en réunion et une suite appropriée pourra leur être donnée, en fonction de leur pertinence et des possibilités offertes.

À transmettre directement en Mairie, ou au courriel des membres du Conseil Municipal de Causse et Diège :

conseil.cd@orange.fr